Appel à Projets 2024
Programme Doctoral
Méthodes numériques pour les thèses en LSHS

Présentation et objectifs

La numérisation de la société et de son patrimoine culturel suscite de nouvelles questions de recherche en SHS et offre des occasions d'interdisciplinarité. Ces opportunités nécessitent de s'ouvrir à de nouvelles manières de faire, de les intégrer aux approches connues et de disposer d'un contexte institutionnel offrant des moyens et des compétences techniques pour la bonne réalisation des travaux.

Dans ce contexte, l'unité mutualisée de service CERES, Centre d'expérimentation en méthodes numériques pour les recherches en Lettres et Sciences Humaines et Sociales, a été créée en février 2021 à la Faculté des Lettres.

Le programme doctoral *Méthodes numériques pour les thèses en LSHS* soutient chaque année deux projets de recherche en Lettres et Sciences Humaines et Sociales désireux de recourir aux outils et méthodes informatiques pour étudier des terrains numériques, que ce soit pour collecter, explorer, analyser, annoter ou publier des corpus numériques et numérisés. En plus d'offrir deux contrats doctoraux, et dès lors que les projets s'inscrivent dans l'une des unités de recherche et l'une des différentes écoles doctorales de la Faculté des Lettres, le programme prévoit un soutien technique et méthodologique par l'unité de service CERES.

Conditions d'éligibilité

Le programme doctoral est ouvert à toutes les unités de recherche rattachés à l'une des écoles doctorales de la Faculté des Lettres de SU. Les co-directions de thèse avec un partenaire étranger sont envisageables dans le cadre d'une cotutelle dès lors que le ou la porteur·se du projet est rattaché·e à la Faculté des Lettres de SU. Les doctorantes et doctorants recruté·e·s par le programme sont rattaché·e·s à l'ED de leur directeur ou directrice de thèse, qui les gère comme tous ses doctorantes et doctorants (inscriptions, plan individuel de formation, soutenance, etc.). Un directeur ou une directrice encadrant un doctorant ou une doctorante CERES des promotions 2021, 2022 ou 2023 ne peut pas candidater à l'Appel à projets 2024.

Procédure de sélection des projets de recherche doctoraux

Procédure résumée

- Étape A : Les projets de recherche doctoraux sont déposés par les porteur·se·s des projets, futur·e·s directeurs et directrices de recherche affilié·e·s à un laboratoire et à une ED de la Faculté des Lettres.

- Étape B : Pour les projets doctoraux ayant été retenus lors de la première phase, c'est aux candidat·e·s aspirant au doctorat de répondre et de soumettre leur dossier aux porteur·se·s de projet. Ces dernier·e·s sélectionnent une candidature et la transmettent au programme doctoral CERES.

Procédure détaillée

Étape A : la procédure de sélection se fait en deux temps (voir calendrier p.3) :

- Examen des projets doctoraux par les ED qui vérifient l'adéquation de l'encadrement et de l'environnement du projet doctoral ;
- Sélection des projets doctoraux par un jury constitué par la direction du programme doctoral, selon les disciplines représentées par les projets validés par les ED.

À cette étape, les critères de sélection sont les suivants :

- Clarté du projet
- Explicitation de l'articulation entre perspective théorique et enjeu méthodologique
- Apport attendu de CERES pour le soutien au projet.

Une attention particulière sera portée aux projets soulevant des enjeux méthodologiques complexes ou inédits, et posant des questions susceptibles de traverser différentes disciplines représentées à la Faculté des Lettres.

Étape B : la procédure de sélection se fait en deux temps (voir calendrier, p.3) :

- Recherche de candidat·e·s et sélection d'un candidat ou d'une candidate par les porteurs et porteuses de projet.
- Audition de la candidate ou du candidat retenu·e par les membres du jury du programme doctoral. Le jury compte des représentant·e·s de la direction du programme doctoral et du CERES, ainsi que des enseignant·e·s-chercheur·se·s choisi·e·s pour leur expertise scientifique en fonction des projets retenus, ainsi que des représentant·e·s des ED concernées. Les modalités d'audition seront directement transmises aux candidat·e·s par la direction du programme doctoral. Lors de ces auditions, le jury évalue l'adéquation du projet avec le profil du candidat ou de la candidate, la clarté de l'exposé (projection dans le projet de recherche, explicitation de la motivation à être accompagné·e par CERES) et la qualité des réponses aux questions posées lors de l'audition.

Calendrier prévisionnel

29 mars Date limite d'envoi des projets de recherche doctoraux, par les porteurs et porteuses des projets, par e-mail à : - leur école doctorale de rattachement - la direction du programme doctoral : virginie.julliard@sorbonne-universite.fr et edouard.boute@sorbonne-universite.fr Les documents à renvoyer au format PDF sont les suivants (voir dossier ci-après) : - Un CV court du porteur ou de la porteuse de projet (une page), - Le dossier porteur·se de projet (p.4 à 6 de ce document) - Un projet doctoral (10 000 signes maximum).
6 avril Date limite de validation par les ED
17 avril Sélection des projets doctoraux le jury du programme doctoral qui donne une réponse positive ou négative aux porteur·se·s de projet ayant adressé une proposition validée par leur ED. Les porteur·se·s de projet ayant reçu une réponse positive diffusent leur projet pour susciter des candidatures.
17 mai Sélection par les porteurs et aux porteuses des projets de leur candidate ou candidat et transmission du dossier de candidature à la direction du programme doctoral. Les dossiers de candidature sont composés de : - La fiche de renseignement du candidat ou de la candidate (p. 7-8). - Un CV détaillé du candidat ou de la candidate. - Une lettre de motivation du candidat ou de la candidate comprenant sa projection dans le projet de thèse (maximum 10 000 signes, bibliographie comprise). - Le CV court (1 page) du directeur ou de la directrice de thèse.
3 juin – 17 juin Convocation et auditions des candidates et des candidats retenu·e·s par le programme doctoral.
19 juin Publication des résultats avec la liste des lauréats et lauréates.